

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE**

5EME Réunion de 2015

Séance du lundi 29 juin 2015

CD20150629_7
id. 1833

L'an deux mille quinze le vingt neuf juin , les membres du Conseil Départemental légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents :

M. M. ALBUGUES, M. C. ASTRUC, Mme B. BAREGES, Mme M. BAULU, M. J-M. BAYLET, M. J. BEQ, M. J-C. BERTELLI, M. J-P. BESIERS, Mme C. BOURDONCLE, Mme V. CABOS, Mme V. COLOMBIE, Mme F. DEBIAIS, M. J-L. DEPRINCE, M. G. DESCAZEAUX, Mme M. FERRERO, M. J. GONZALEZ, M. G. HEBRARD, M. J-M. HENRYOT, Mme C. JALAISE, Mme C. LE CORRE, M. P. MARDEGAN, Mme M-J. MAURIEGE, Mme L. MORVAN, Mme M-C. NEGRE, Mme V. RIOLS, M. D. ROGER, Mme D. SARDEING-RODRIGUEZ, Mme F. TURELLA-BAYOL, M. L. VIGUIE, M. M. WEILL

**SERVICE D'ASSISTANCE AU TRAITEMENT ET AU SUIVI DES
EAUX
COMPTE ADMINISTRATIF 2014**

J'ai l'honneur de soumettre à l'examen de l'Assemblée, le compte administratif 2014 du SATESE, tel qu'il a été approuvé par le comité de gestion de l'établissement, faisant apparaître un excédent global de **130 797,36 €** se décomposant comme suit :

INVESTISSEMENT

Recettes	37 281,19 €
Résultat 2013	52 788,84 €
Dépenses	17 266,63 €
Sous-total	72 803,40 €
Restes à réaliser en dépenses.....	36 000,00 €
Excédent d'investissement.....	36 803,40 €

FONCTIONNEMENT

Recettes	719 166,16 €
Excédent 2013	72 723,21 €
Dépenses	697 895,41 €
Excédent de fonctionnement	93 993,96 €

Je vous saurais gré de bien vouloir délibérer sur le compte administratif 2014 du SATESE, dont les résultats sont en parfaite concordance avec le compte de gestion de Monsieur le Payeur Départemental et affecter les résultats comme suit :

- l'excédent d'investissement de 72 803,40 € sera repris au compte 001 de la section d'investissement ;

- l'excédent de fonctionnement de 93 993,96 €, sera imputé au compte 002 de la section de fonctionnement.

□

□

□

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis du comité de gestion,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Approuve le compte de gestion 2014 du Payeur Départemental concernant le SATESE ;
- Approuve le compte administratif 2014 du SATESE, lequel fait apparaître un excédent global de 130 797,36 € et dont les résultats sont en parfaite concordance avec le compte de gestion de Monsieur le Payeur Départemental ;
- Décide d'affecter les résultats comme suit :
 - l'excédent d'investissement de 72 803,40 € sera repris au compte 001 de la section d'investissement ;
 - l'excédent de fonctionnement de 93 993,96 €, sera imputé au compte 002 de la section de fonctionnement.

Pour l'adoption : 28 voix

Avis contraire : néant

Abstention : néant

Adopté.

Hors de la présence de M. ASTRUC et
de M. BAYLET

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC